

## LES ADULTES

# ANALPHABÉTISME ET ALPHABÉTISATION

Selon les résultats de l'*Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes* (EIACA), 49 % des Québécois, âgés de 16 à 65 ans, ont des difficultés de lecture. Parmi ceux-ci, **800 000 adultes sont analphabètes.**

### Une comptine... pour se rappeler

Qu'on est **analphabète**  
quand on souffre d'**analphabétisme**  
on entreprend alors une démarche d'**alphabétisation**  
et on maintient ses capacités par l'**alphabétisme.**

### ANALPHABÉTISME

Au Québec, ce terme décrit de façon générale l'incapacité totale ou partielle d'un adulte à lire ou à écrire dans sa langue maternelle.

### ANALPHABÉTISME OU NIVEAUX DE LITTÉRATIE : QUELLE EST LA DIFFÉRENCE?

En bref, le terme analphabétisme décrit l'incapacité à utiliser la lecture alors que le terme littératie en évalue la capacité.

### ALPHABÉTISATION

L'alphabétisation est l'acquisition des connaissances et des compétences de base dont chacun a besoin dans un monde en rapide évolution. Elle constitue un droit fondamental de la personne et s'incarne à travers l'apprentissage du code écrit (lecture et écriture), des mathématiques de base et des notions élémentaires permettant l'accès à l'informatique.

Il s'agit d'un concept en mutation constante qui s'adapte aux réalités des sociétés dans lesquelles vivent les personnes analphabètes.

Son objectif premier est de permettre à tout individu d'exercer pleinement son rôle de citoyen, dans toutes ses dimensions : accès au monde du travail, accompagnement des enfants dans leur cheminement scolaire, participation à la vie démocratique, engagement social, etc.

L'alphabétisation peut éventuellement conduire une personne à parfaire sa formation dans différents domaines.

# ANALPHABÉTISME ET ALPHABÉTISATION

## Historique de l'alphabétisation

### AVANT 1965 :

La responsabilité de l'alphabétisation des adultes québécois est essentiellement assumée par les organismes religieux, souvent par l'intermédiaire des services caritatifs offerts aux plus démunis.

La scolarisation des enfants n'est pas obligatoire et les conditions socioéconomiques des familles, souvent nombreuses, forcent fréquemment les jeunes à abandonner l'école afin de soutenir la famille par un travail salarié ou en intégrant l'entreprise familiale. Outre les professions libérales, peu de métiers nécessitent un niveau minimal de scolarité ou une formation professionnelle acquise à l'école.

Ce n'est qu'en 1964 que la scolarisation devient obligatoire pour tous les enfants, et ce, jusqu'à l'âge de 16 ans.

### DE 1965 À 1980 :

Certaines écoles dans les milieux les plus démunis commencent à offrir des formations s'adressant aux adultes afin de leur enseigner la lecture et l'écriture. Au début, on y utilise toutefois le même matériel que celui qui s'adresse aux enfants. Ce n'est que graduellement et à la demande des adultes eux-mêmes que sera conçu un matériel mieux adapté à leurs besoins et préoccupations.

Parallèlement, de nombreux comités de citoyens et organismes d'éducation populaire voient le jour dans les milieux défavorisés : plusieurs mettent en place des services d'alphabétisation aux adultes en concevant du matériel adapté et en orientant la formation vers un objectif de prise en charge individuelle et collective des milieux de vie, de transformation sociale. L'alphabétisation y est associée à la lutte à la pauvreté.

## DES ANNÉES 1980 AUX ANNÉES 2000

À partir des années 1980, l'alphabétisation devient une problématique sociale à laquelle les centres d'éducation des adultes des commissions scolaires et les organismes d'éducation populaire entendent s'attaquer en offrant des formations dont les finalités peuvent toutefois différer : on passe du strict apprentissage du code (alphabétisation dite scolarisante) à un enseignement de la lecture et de l'écriture comme outil de transformation sociale (alphabétisation dite conscientisante).

Dès 1990, le ministère de l'Éducation fait de l'alphabétisation une priorité et cet engagement est réitéré en 2002 dans la *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue*. Le ministère reconnaît et soutient financièrement deux réseaux d'alphabétisation : celui des commissions scolaires et celui des organismes d'alphabétisation populaire autonome, qui sont dorénavant plus de 150 répartis sur tout le territoire du Québec.

## LES DÉFIS À VENIR

Le développement rapide des technologies bouleverse le marché de l'emploi et vient accroître les exigences requises au chapitre des connaissances et compétences des adultes québécois désireux d'accéder à un travail ou de progresser à l'intérieur d'une entreprise. L'éventail des notions essentielles à acquérir pour arriver à bien fonctionner quotidiennement dans la société ne cesse de s'élargir. Au-delà des efforts déjà fournis par les deux réseaux officiellement reconnus en matière d'alphabétisation, il est dorénavant impérieux que s'implante la formation de base en entreprise, condition *sine qua non* pour permettre aux travailleuses et travailleurs de s'approprier les nouvelles règles et outils de production et de contribuer à la prospérité économique.

De plus, l'arrivée massive des nouveaux citoyens issus de l'immigration pour combler les besoins en main-d'œuvre vient poser des défis d'importance, notamment au chapitre de la francisation et de l'intégration de cette nouvelle population à la société québécoise.

# ANALPHABÉTISME ET ALPHABÉTISATION

## Personnes analphabètes

Aujourd'hui, en vous rendant au travail, en allant faire l'épicerie ou en allant chercher vos enfants à l'école, vous avez peut-être croisé une personne analphabète. Vous avez peut-être même échangé quelques mots avec elle sans vous rendre compte de ses difficultés. Il se peut même qu'il s'agisse d'un membre de votre entourage : votre conjoint, votre père, votre sœur ou votre ami.

L'analphabétisme a plusieurs visages : il s'agit d'un jeune décrocheur, d'un travailleur de l'industrie forestière, d'une jeune mère monoparentale, d'une travailleuse immigrante dans le textile, d'hommes, de femmes, de résidents des villes et des régions, de jeunes, de retraités, etc. Il est erroné de croire que les personnes analphabètes vivent loin de nous. Au contraire, elles sont proches, elles sont parmi nous, mais ont honte de révéler leurs difficultés.

## Aujourd'hui, vous avez peut-être croisé une personne analphabète...

### SACHEZ QU'UNE PERSONNE ANALPHABÈTE...

- Avoue rarement éprouver des difficultés de lecture et d'écriture. Elle a honte de cette condition et se croit seule dans cette situation.
- A généralement une faible estime de soi et se sent facilement vulnérable devant toute personne qu'elle considère plus « éduquée » qu'elle. Elle peut adopter une attitude de soumission ou devenir agressive face à une situation qu'elle ne comprend pas bien.
- A appris à utiliser quantité d'astuces pour masquer ses difficultés.
- Éprouve souvent des difficultés de prononciation puisqu'elle n'a pas les connaissances requises pour discerner les syllabes que comporte un mot : elle le dira donc souvent comme elle l'entend.
- Manque souvent du vocabulaire requis pour nuancer sa pensée.
- Éprouve souvent des difficultés relatives à la perception du temps et de l'espace.

## **SI VOUS CROYEZ QUE LA PERSONNE DEVANT VOUS EST SUSCEPTIBLE D'ÊTRE ANALPHABÈTE, VOICI QUELQUES ATTITUDES À ADOPTER :**

- Utilisez un vocabulaire simple et des phrases courtes; reformulez votre idée en d'autres mots si vous sentez qu'elle n'a pas été bien comprise. Pour autant, ne vous adressez pas à la personne comme on s'adresse à un enfant. Créez un climat de confiance.
- Simplifiez le vocabulaire plus technique propre à une entreprise ou à un service gouvernemental en évitant les nombreuses abréviations, qui n'ont souvent aucun sens pour l'interlocuteur.
- Si la personne devant vous désire lire ailleurs ou plus tard le document que vous lui présentez, faites un bref et clair résumé du contenu en dégagant les principaux renseignements.
- Prenez l'initiative de noter lisiblement les renseignements importants que vous voulez transmettre.
- Déramatisez la situation en lui confiant que vous avez souvent l'occasion de rencontrer des personnes éprouvant des difficultés de lecture et d'écriture et que vous pouvez lui donner un « coup de main ».
- Assurez-vous que la date d'une prochaine rencontre ou d'un événement auquel vous conviez la personne est bien comprise et, au besoin, donnez des repères tels « dans deux fins de semaine » ou « dans la semaine après Noël » ou encore « tout de suite après le début des vacances des enfants », etc.
- Évitez d'envoyer une lettre de rappel si vous voulez confirmer une date de rendez-vous : utilisez plutôt le téléphone.
- Si vous côtoyez la même personne de façon plus régulière, faites-lui savoir qu'elle peut améliorer sa condition et que plusieurs milliers de personnes dans sa situation sont retournées à l'école pour adultes : donnez-lui le numéro de la ligne *Info-Alpha* en lui précisant que des intervenants spécialisés peuvent lui procurer des renseignements complets sur les ressources qui répondent le mieux à ses besoins et attentes.

## **ANALPHABÉTISME ET ALPHABÉTISATION**

### **Causes**

Le problème de l'analphabétisme chez un individu est le résultat de différentes causes qui sont généralement reliées entre elles. Ensemble, elles créent une série d'obstacles souvent insurmontables pour la personne concernée.

Par exemple, pour une personne qui naît en milieu défavorisé de parents faiblement scolarisés, le risque d'être analphabète ou de connaître de grandes difficultés d'apprentissage sera plus élevé. C'est ce que nous appelons la transmission intergénérationnelle de l'analphabétisme.

Voici les causes les plus fréquentes de l'analphabétisme chez un adulte :

- Faible scolarisation des parents
- Échec et décrochage scolaires, beaucoup n'ayant pas terminé leurs études secondaires
- Conditions de vie difficiles, incluant la pauvreté
- Trouble d'apprentissages tels que la dyslexie, la dysorthographe, etc.
- Hausse des critères d'embauche et des technologies dans les milieux de travail :

Les adultes peu alphabétisés de 40 ans et plus ont la particularité d'appartenir aux générations pour qui les ouvertures en emploi étaient intéressantes malgré un niveau de scolarité moins élevé. Ils ont toujours travaillé au même endroit, ont fondé leur famille et n'ont donc pas ressenti le besoin de retourner en formation.

Avec la fermeture de plusieurs entreprises au cours des dernières années, notamment dans les secteurs manufacturier et primaire, ces personnes se retrouvent sans emploi et sont souvent incapables d'en trouver un nouveau, parce qu'elles ont de la difficulté à lire et à écrire et n'ont pas les compétences nécessaires pour satisfaire aux exigences actuelles du marché.

### **LES ADULTES**

## **ANALPHABÉTISME ET ALPHABÉTISATION**

### **Conséquences**

Les conséquences de l'analphabétisme sont nombreuses et dommageables à plusieurs égards. En plus d'affecter les personnes analphabètes dans leur quotidien et leur avenir, ce fléau affecte la société de façon importante, tant sur le plan social que sur le plan économique.

Voici les conséquences de l'analphabétisme sur les individus et la société :

### **Pour les individus**

- Capacité limitée d'obtenir de l'information essentielle et de la comprendre
- Chômage
  - Le taux de chômage est de deux à quatre fois plus élevé parmi les personnes peu scolarisées que parmi celles qui ont un baccalauréat.
- Revenus moins élevés
- Emplois de qualité inférieure
- Accessibilité réduite à la formation continue et au perfectionnement professionnel
- Pauvreté
- Non-valorisation de la formation et de la lecture auprès des enfants entraînant la transmission intergénérationnelle de l'analphabétisme
- Faible estime de soi entraînant souvent l'isolement
- Conséquences sur la santé
  - Les personnes analphabètes subissent plus d'accidents sur le lieu de travail, prennent plus de temps à se rétablir et font plus souvent mauvais usage de médicaments par méconnaissance des ressources du milieu de la santé et parce qu'elles ont de la difficulté à lire et à comprendre l'information pertinente (avertissement, posologie, contre-indication, etc.).

### **Pour la société**

- La littératie est un outil indispensable aux individus et aux États pour être compétitifs dans la nouvelle économie mondiale du savoir
  - Plus la proportion d'adultes ayant un faible niveau de littératie augmente, plus le taux de croissance global du PIB à long terme ralentit
  - Le taux d'engagement communautaire et de participation civique est plus faible
- Sans les instruments de base nécessaires à la réalisation de ses objectifs, l'individu qui n'a pas un degré de littératie suffisant ne peut être membre à part entière de la société et ne peut participer pleinement et en toute égalité au discours social et politique.

### **Sources**

« Données sociales du Québec, édition 2009 », Institut de la statistique du Québec, 2009.

Green, David A. et W. Craig Riddell, *Littératie et marché du travail : formation de compétences et incidences sur les gains de la population de souche*, Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (collection), produit numéro 89-552-MWF numéro 18 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 2007.

« Apprentissage et littératie : les défis pour le Canada », chapitre 6 de *L'état de l'apprentissage au Canada : pas le temps de s'illusionner*, section 6.3 « Faits concrets de la littératie », p. 88, Conseil Canadien sur l'apprentissage, 2007.

Conseil canadien sur l'apprentissage, *Lire l'avenir : pour répondre aux besoins futurs du Canada en matière de littératie*, 2008.

## **ANALPHABÉTISME ET ALPHABÉTISATION**

### **Obstacles à la formation**

Malgré les nombreux avantages liés à l'entreprise d'une démarche d'alphabétisation ou de formation de base, les personnes analphabètes font face à des obstacles qui les empêchent souvent d'aller de l'avant.

Pour ceux qui décident de prendre les moyens nécessaires pour changer leur condition, parfois au bout de plusieurs mois de réflexion, voire des années, rien n'est encore gagné. Ils doivent faire face à d'autres difficultés qui entraînent bien souvent l'abandon de leur projet de retour en formation.

- Problèmes relatifs au programme et à ses politiques, comme une personne-ressource qui ne rappelle pas, une longue liste d'attente ou des horaires qui ne conviennent pas
- Contraintes et impératifs familiaux
- Dispositions personnelles des individus, selon les expériences d'apprentissage passées (échec scolaire, etc.)
- Vision pessimiste et faible estime de soi

- Manque de confiance en sa capacité à apprendre
- Manque d'argent (situation précaire, de survie)
- Conflit d'horaire avec un emploi rémunéré
- Éloignement géographique par rapport au lieu de formation
- Préoccupations liées au programme lui-même : durée, degré de difficulté, inquiétudes sur la capacité à travailler à son propre rythme et la pertinence du contenu
- Difficulté à faire face aux changements
- Honte de voir leur problème dévoilé aux autres

#### **Constats tirés d'une recherche effectuée auprès des usagers ayant fait appel au Service de référence de la Fondation pour l'alphabétisation :**

- Une proportion élevée d'entre eux (87 %) se dit satisfaite du service reçu aux lignes *Info-Alpha* et *Info Apprendre*.
- 80 % font des démarches auprès d'un centre de formation après avoir téléphoné au Service de référence de la Fondation.
- 50 % de ceux qui font des démarches auprès d'un centre de formation s'inscrivent à un cours.
- Ceux qui ne s'inscrivent pas à un cours décrivent divers obstacles personnels ou liés aux institutions :
  - ne pas avoir obtenu l'information dont ils avaient besoin;
  - ne pas avoir été rappelés;
  - le cours n'était plus offert, n'existait plus ou n'était pas offert en raison d'un manque d'inscriptions.

#### **Source**

Selma Vorobief, *Parcours des apprenants potentiels à la suite d'un appel aux lignes de référence Info-Alpha et Info Apprendre*, Fondation pour l'alphabétisation, Montréal, avril 2009, 81 pages.

## **ANALPHABÉTISME ET ALPHABÉTISATION**

### **Pistes de solution**

Tous doivent conjuguer leurs efforts afin de vaincre l'analphabétisme et ses conséquences. Sans la participation des individus, des organismes communautaires, des entreprises et des gouvernements, la situation ne pourra pas changer.

Voici quelques pistes de solution à envisager dès maintenant :

- Encourager la formation de base en entreprise.

Au moment de l'EIACA, en 2003, 54 % des adultes ayant de très faibles compétences en lecture (niveau 1) et 68 % des adultes ayant de faibles compétences (niveau 2) étaient en emploi.

#### **Principaux avantages d'investir dans la formation de base en milieu de travail :**

- Accroissement des possibilités d'emploi (préalable à l'accès à la formation continue)
- Augmentation de l'efficacité au travail
- Amélioration de la compétitivité
- Accroissement du dynamisme et de l'enthousiasme de la main-d'œuvre
- Accroissement de la productivité
- Renforcement de l'économie
- Meilleure fiche en matière de santé et de sécurité au travail
- Niveau plus élevé de rétention du personnel et des clients
- Faciliter le transfert des connaissances de la part des travailleurs à l'aube de la retraite auprès des employés de tous âges.
- Travailler auprès des familles pour prévenir le décrochage scolaire et l'analphabétisme.
- Donner aux jeunes des milieux défavorisés les moyens d'étudier.
- Améliorer l'accès à l'éducation des personnes autochtones.

#### **Source :**

*Développer nos compétences en littératie : un défi porteur d'avenir, Rapport québécois de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA), 2003, Québec, Institut de la statistique du Québec, 256 pages.*

---

## Loi du 1 % : loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre

Pourquoi investir 1 % en formation?

- Amélioration de la qualification de la main-d'œuvre afin de favoriser l'emploi
- Adaptation et insertion en emploi
- Impact sur la pénurie de la main-d'œuvre
- Effets de croissance sur l'économie
- Valorisation de la formation en entreprise

### Qu'est-ce que le 1 % ?

Investir au cours d'une même année civile au moins 1 % de la masse salariale dans la formation du personnel. Sinon, vous devez verser ce montant au Fonds national de formation de la main-d'œuvre. Cette loi ne s'applique qu'aux entreprises dont la masse salariale annuelle est de plus d'un million de dollars.

## ANALPHABÉTISME ET ALPHABÉTISATION

### Fausse croyances

Pour comprendre la réalité des personnes analphabètes, nous devons mettre de côté nos préjugés et stéréotypes. Cela n'est pas toujours facile, puisque dans la société, les mots « analphabète » et « illettré » sont péjoratifs et négatifs. Ils laissent entendre que ces personnes sont moins « bonnes » que celles qui savent lire et écrire. Le manque d'information à ce sujet contribue largement à renforcer cette perception.

Notre mandat de sensibilisation et d'information vise principalement à démystifier ce problème, à éveiller les consciences et à changer les mentalités face à l'analphabétisme.

Voici une série de fausses croyances répandues à l'endroit des personnes analphabètes et ce qu'il en est réellement.

**Au Québec, il y a peu de personnes analphabètes. Il n'y en a que dans les pays en voie de développement. FAUX**

16 % des Québécois sont analphabètes et 33 % éprouvent de grandes difficultés de lecture. Il ne s'agit pas là de fiction, mais bien de chiffres réels. L'analphabétisme touche l'ensemble des pays, qu'ils soient industrialisés ou non. Le Québec n'échappe pas à cette réalité.

**La majorité des personnes analphabètes (niveau 1) sont des personnes âgées et des immigrants. FAUX**

Ce ne sont pas que des personnes âgées. Parmi la population active :

- 10 % ont de 16 à 25 ans
- 39 % ont de 26 à 46 ans (en âge d'être parents)
- 51 % ont de 46 à 65 ans

Ce ne sont pas que des immigrants :

- Seulement 31 % des personnes qui sont au niveau 1 sont des personnes immigrantes (16 à 65 ans).

De plus, ces personnes ont souvent de très bonnes compétences en lecture et en écriture dans leur langue. C'est en français qu'elles éprouvent des difficultés. Ces personnes ont davantage besoin de francisation que d'alphabétisation.

Les personnes immigrantes sont souvent plus scolarisées que la moyenne des Québécois. En effet, la scolarisation constitue un critère important pour obtenir le droit d'immigrer dans la province.

Source:

Statistique Canada, *Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (Canada) : Fichier de micro données à grande diffusion*.

Compilation: Institut de la statistique du Québec.

### Les personnes analphabètes ne sont pas intelligentes. **FAUX**

Bien au contraire, les personnes analphabètes sont extrêmement débrouillardes. Évoluant dans une culture de survie, elles acquièrent leur débrouillardise rapidement et apprennent dans l'action. Elles réussissent souvent à cacher leur problème pendant une bonne partie de leur vie à leur entourage immédiat, car en apparence, elles semblent fonctionner normalement.

### Une personne qui est dyslexique est analphabète. **FAUX**

Les personnes dyslexiques ne sont pas nécessairement analphabètes. Elles sont capables de lire et d'écrire, même si elles connaissent des difficultés. La dyslexie, comme la dysorthographe et les autres problèmes du même type peuvent être une cause de l'analphabétisme s'ils sont jumelés à un autre facteur, comme le manque d'encadrement et d'aide.

### Des parents analphabètes vont forcément avoir des enfants analphabètes. **FAUX**

Effectivement, un enfant dont les parents sont sous-scolarisés ou analphabètes est plus susceptible de l'être à son tour. Cependant, si les parents sont sensibilisés à l'importance de la lecture en bas âge et qu'ils ont le soutien nécessaire pour participer à l'éducation de leur enfant à la maison, celui-ci arrivera à l'école mieux outillé et aura toutes les chances de réussir.

L'entourage de l'enfant (amis, gardiennes, famille élargie), ainsi que le personnel de l'école auront également une grande influence sur sa réussite scolaire.

### Les personnes analphabètes sont toutes au chômage. **FAUX**

- 54 % des 16-65 ans sont en emploi (niveau 1).
- 14 % des 16-65 ans ne travaillent pas, mais sont à la recherche d'un emploi (niveau 1).

De plus, les personnes analphabètes de 60 ans et plus qui sont sur le marché du travail appartiennent aux générations pour qui l'éducation n'était pas obligatoire. Elles ont donc souvent appris leur métier sur le tas et ont toujours travaillé au même endroit. N'ayant pas eu besoin de formation pour gravir les échelons, elles ne sont pas retournées sur les bancs d'école par la suite et sont donc demeurées des travailleurs actifs.

#### Source :

*Développer nos compétences en littératie : un défi porteur d'avenir, Rapport québécois de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA), 2003, Québec, Institut de la statistique du Québec, 256 pages.*

## ANALPHABÉTISME ET ALPHABÉTISATION

### Statistiques

#### ENQUÊTE INTERNATIONALE SUR L'ALPHABÉTISATION ET LES COMPÉTENCES DES ADULTES (EIACA)

Statistique Canada rendait public le 30 novembre 2005 le rapport national de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA, 2003), réalisée près de dix ans après l'EIAA de 1994, la toute première enquête internationale comparative sur l'alphabétisation des adultes.

Le grand constat qui se dégage de ces récents résultats est que les compétences générales en littératie\* affichent peu de changement de 1994 à 2003. Au Canada, 15 % de la population âgée de 16 à 65 ans possède de **très faibles compétences** en matière de compréhension de textes suivis (niveau 1 sur une échelle de 5) comparativement à 17 % en 1994. Cette proportion grimpe à 42 % si on ajoute le niveau 2 – « **faibles compétences** ». Alors que le niveau 3 de compétence a été établi comme le seuil « souhaité » pour fonctionner aisément dans la société actuelle où les exigences sont croissantes et demandent une grande capacité d'adaptation.

Au Québec, une partie importante de la population n'atteint pas le niveau 3, même si on a noté une amélioration des compétences en littératie depuis dix ans. Près de 16 % des adultes de 16 à 65 ans se sont classés au niveau inférieur de l'échelle de compréhension des textes suivis (niveau 1) et près d'un Québécois sur deux (âgé de 16 à 65 ans) n'a pas les compétences nécessaires pour utiliser l'information afin de fonctionner pleinement au sein de la société et de l'économie (niveaux 1 et 2).

Selon les résultats de l'*Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes* (EIACA), 49 % des Québécois, âgés de 16 à 65 ans, ont des difficultés de lecture. Parmi ceux-ci, **800 000 adultes sont analphabètes**.

Si vous désirez avoir plus d'information concernant les résultats du rapport canadien de l'*Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes*, visitez le site web de [Statistique Canada](#) ou lisez *La littératie au Québec en 2003 : faits saillants* (format PDF) sur le site de l'[Institut de la statistique du Québec](#). Pour obtenir davantage de précisions quant au rapport québécois, vous pouvez lire le rapport avenir également sur le site de l'Institut de la statistique du Québec.

\* Capacité d'utiliser des imprimés et des écrits nécessaires pour fonctionner dans la société, atteindre ses objectifs, parfaire ses connaissances et accroître son potentiel.

---

### SCOLARISATION ET RÉGIONS DU QUÉBEC

Pour ce qui est de données plus précises propres à chacune des régions du Québec, les seuls chiffres nous permettant de mettre un ordre de grandeur sur les personnes qui potentiellement pourraient bénéficier d'une formation de base en lecture et en écriture sont ceux sur la scolarité. Ces données sont issues du Recensement canadien de 2006, soit les personnes possédant un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent comme plus haut diplôme obtenu.

Au Québec, on parle d'environ 1 166 705 personnes âgées de 15 à 64 ans ayant un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent comme plus haut diplôme obtenu.

Même si la scolarisation n'explique pas à elle seule l'analphabétisme, elle nous sert d'indicateur, puisque l'alphabétisme s'acquiert principalement à l'école et, dans tous les pays, on constate un lien entre le niveau d'instruction et l'alphabétisme.

Consultez le tableau statistique. [Plus haut certificat, diplôme ou grade de la population de 15 à 64 ans, selon la région administrative, Québec 2006](#).

## ANALPHABÉTISME ET ALPHABÉTISATION

### Enquêtes

« Le savoir et les compétences des individus sont une composante importante de leur bien-être individuel, mais aussi une condition essentielle au développement d'une société. »

PAGEAU, D. *L'information continue Express*,  
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), 2005.

### ENQUÊTE INTERNATIONALE SUR L'ALPHABÉTISATION ET LES COMPÉTENCES DES ADULTES

L'*Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes* (EIACA) de 2003, menée auprès de plus de 23 000 Canadiens, dont 4 166 Québécois, âgés de 16 ans et plus, visait à mesurer les compétences dans quatre domaines, soit la compréhension de textes suivis, la compréhension de textes schématiques, la numératie et la résolution de problèmes.

Les compétences ont été évaluées selon cinq niveaux, en ordre croissant. Le niveau 3 a été défini comme étant le seuil « souhaité » de compétence pour faire face aux demandes grandissantes de compétences dans une économie axée sur le savoir et l'information. Le niveau 3 de performance est généralement utilisé comme point de repère minimum parce que, dans les pays développés, une performance au-delà du niveau 2 est généralement associée à un nombre significatif de rendements positifs tels que le fait d'accroître ses chances d'emploi et de participer plus intensément à la vie civique. Le niveau 1 est constitué des répondants qui affichent le niveau de capacité le plus faible, et le niveau 4/5 le plus élevé.

---

### L'EIACA – QUESTIONS ET RÉPONSES

#### Quelle est la différence entre l'EIACA et l'EIAA?

L'*Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes* (EIACA) de 2003 a été élaborée sur la base de l'*Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes* (EIAA), la première étude comparative internationale des compétences des adultes, menée entre 1994 et 1998, dans 22 pays (15 langues), dont le Canada (1994).



## Quels pays ont participé à l'EIACA?

Un premier groupe de sept pays a pris part à la présente enquête, soit les Bermudes, les États-Unis, l'Italie, la Norvège, la Suisse, l'État du Nuevo Leon au Mexique et le Canada. D'autres pays s'ajouteront au cours des prochaines années.

## Quels sont les domaines de compétences évalués dans l'EIACA?

L'EIACA sert à mesurer les connaissances et les compétences dans quatre domaines, selon une gamme de capacités.

- **Compréhension de textes suivis** : compréhension et utilisation de l'information contenue dans des éditoriaux, des reportages, des brochures, des dépliants, des manuels, etc.;
- **Compréhension de textes schématiques** : repérage et utilisation de l'information contenue dans des tableaux, des diagrammes, des cartes géographiques, etc.;
- **Numératie** : traitement de l'information mathématique présente dans des activités de la vie courante (établir le solde d'un compte de chèques, calculer un pourboire, etc.);
- **Résolution de problèmes** : approche visant à prendre des mesures concrètes dans des tâches complexes pour lesquelles il n'y a pas de procédure courante de résolution.

Note : Les domaines 1 et 2 ont été définis de la même façon que dans le cadre de l'EIAA. Les domaines 3 et 4 sont nouveaux par rapport à la précédente enquête.

## À quoi correspondent les niveaux de compétences évalués dans l'EIACA?

Établis dans le cadre de l'EIACA, les niveaux de littératie sont une échelle graduée de 1 à 5 qui évalue la capacité d'un individu à utiliser l'écrit dans sa vie quotidienne. Selon l'étude, tout adulte qui n'atteint pas le niveau 3 de cette échelle n'a pas les compétences minimales requises pour fonctionner en société.

- Niveau 1 : Incapacité de lire et d'écrire, compétences très faibles.
- Niveau 2 : Faible capacité de lecture et d'écriture, *correspondant à des tâches simples*.
- Niveau 3 : Capacité de lecture et d'écriture suffisante pour permettre de fonctionner adéquatement en société.
- Niveau 4-5 : Capacité supérieure à lire, écrire et comprendre des textes complexes.

En bref, le terme analphabétisme décrit l'incapacité à utiliser la lecture alors que le terme littératie en évalue la capacité.

# ANALPHABÉTISME ET ALPHABÉTISATION

## Lexique

- ALPHABÉTISATION** S'adresse aux personnes ayant des difficultés importantes de lecture, d'écriture ou de calcul. Ces compétences minimales sont nécessaires pour bien fonctionner en société, puisqu'elles permettent d'accéder au marché du travail, d'accroître son développement personnel et d'exercer ses rôles sociaux (parent, citoyen, consommateur, etc.).  
Source : *Notions de base*, Commission scolaire de l'Énergie, Québec, 2002.
- ALPHABÉTISME** Capacité d'une personne à utiliser les imprimés et l'information écrite pour fonctionner dans la société pour atteindre ses objectifs, parfaire ses connaissances et accroître son potentiel.  
  
Source : *Lire l'avenir : un portrait de l'alphabétisme au Canada*, Statistique Canada, Développement des ressources humaines Canada et le Secrétariat national à l'alphabétisation, septembre 1996.
- ALPHA-FRANCISATION** Permet aux adultes pour qui le français n'est pas la langue maternelle et qui ne savent pas lire ni écrire dans leur langue maternelle d'acquérir des connaissances de base en français oral et écrit.
- ÉVEIL À LA LECTURE** Offert par le milieu scolaire et le milieu d'éducation populaire, l'éveil à la lecture permet aux enfants, dont les parents éprouvent des difficultés de lecture, de diminuer le risque d'être analphabètes. Intervenants et bénévoles lisent des histoires à des enfants dans le but de favoriser leur goût de la lecture et de l'écriture. Le programme peut aussi aider les enfants qui connaissent des difficultés scolaires à maintenir le désir de lire et les parents à influencer positivement l'acquisition de connaissances et compétences de la communication écrite chez leur enfant.  
  
Source : *J'apprends avec mon enfant*, Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, Montréal, 2002.
- FRANCISATION** La francisation permet aux adultes pour qui le français n'est pas la langue maternelle d'acquérir des connaissances de base en français oral et écrit et, dans le cas des allophones immigrants, de connaître les attitudes nécessaires pour s'intégrer dans la collectivité québécoise tout en préparant leur passage à des études subséquentes ou au marché du travail.  
  
Source : *Panorama de l'éducation des adultes en formation générale au Québec*, Ministère de l'Éducation du Québec, Québec, 2002.
- LITTÉRATIE** Aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités.  
  
Source : OCDE, 1995.
- PERSONNE ANALPHABÈTE** Personnes faiblement alphabétisées, plus communément appelées analphabètes, qui, dans leur langue maternelle, possèdent d'importantes difficultés à lire, écrire et calculer dans la vie de tous les jours si le texte n'est pas clair et familier. Leurs capacités de lecture se situent au niveau le plus bas (niveau 1) sur l'échelle des capacités de lecture de l'*Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes* (EIAA).  
  
Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *L'alphabétisation au Québec - Rapport provincial déposé à la Conférence provinciale et territoriale en alphabétisation*, Québec, 2003, p. 6.